

# La problématique de la sécurité des villes à croissance rapide de l'Afrique subsaharienne

Selon l'institut international pour l'environnement et le développement (IIED) basé à Londres, l'Afrique abrite vingt cinq (25) des grandes villes du monde à la croissance la plus rapide. Cette situation a pour conséquence immédiate un déséquilibre entre la croissance urbaine et la capacité des gouvernants à planifier et à maîtriser entre autres la sécurité.

En effet depuis les indépendances, il a été noté dans les pays de l'Afrique subsaharienne une urbanisation progressive car pendant longtemps la ville a constitué un attrait pour les masses rurales. Elles y séjournaient de manière saisonnière au cours principalement de la saison sèche, l'installation définitive étant à l'époque exceptionnelle.

Le phénomène de l'exode rural s'est amplifié avec la naissance de besoins en main d'œuvre inhérents à l'accroissement des activités industrielles, économiques à l'intérieur et à la périphérie des villes. Cependant l'exode massif qui a engendré l'urbanisation dite « galopante » c'est-à-dire l'explosion spatiale et démographique des villes, a été une conséquence de la crise économique du début des années 1970 (choc pétrolier, sécheresse ...). C'est ainsi qu'une ville comme Dakar a vu sa population tripler entre 1980 et 2000 avec une croissance moyenne annuelle de 5%. Aujourd'hui l'Afrique subsaharienne compte, de ce fait, vingt cinq (25) villes de plus d'un million d'habitants. Cet état des lieux peu reluisant n'est pas sans impact négatif sur le fonctionnement des villes africaines

subsahariennes. C'est ainsi que Roger NAVARRO a identifié un certain nombre de maux liés à l'urbanisation comme la macrocéphalie urbaine, les habitats précaires ou irréguliers, la violence, l'insécurité, la pauvreté, les maladies endémiques...

En ce qui concerne la sécurité, le rythme de croissance élevé et l'effondrement des cadres de l'action publique explique la flambée de la violence urbaine qui se mêle parfois à la violence inter ethnique.

Malgré les efforts quotidiens soutenus des forces de sécurité de l'Afrique subsaharienne un constat unanime a été fait : l'insécurité est latente dans les villes de cette zone géographique. De Dakar à Yaoundé, Lagos, Abidjan, Douala, Bamako ... la criminalité prend parfois des proportions inquiétantes. La délinquance confinée au départ dans les quartiers pauvres s'étend progressivement aux quartiers résidentiels, les victimes ne sont plus exclusivement des pauvres. Les difficultés rencontrées sont énormes et diverses au point que l'on pourrait penser que les forces de sécurité se trouvent dans une impasse dans leur recherche d'une solution appropriée à l'insécurité dans les villes précitées. Devant le sentiment d'insécurité grandissant des populations urbaines et leur demande de plus en plus pressante pour la prise de mesures idoines, les gouvernements de l'Afrique subsaharienne ont dans leur grande majorité réagi de manière ponctuelle pour apaiser leurs citoyens.



Le présent article abordera dans une première partie les causes des difficultés des services de sécurité et dans une deuxième partie proposera une solution.

## I-LA DIFFICULTE DES FORCES DE SECURITE A ASSURER LA SECURITE DES VILLES AFRICAINES SUBSAHARIENNES

Les causes des difficultés rencontrées par les forces de sécurité sont directement liées à l'explosion démographique qui a engendré la multiplication par dix de la population urbaine africaine entre 1950 et 2000. Il s'agit essentiellement du changement de configuration des villes africaines subsahariennes hypertrophiées qui rendent inopérantes, inadaptées les mesures jusque là appliquées.

L'augmentation de la population s'est traduite dans toutes les villes subsahariennes par une multiplication de l'habitat donc de l'espace. Ainsi les villes se sont étendues de manière brutale et incontrôlée, souvent sur des dizaines de kilomètres. Le rythme d'expansion est tel que les autorités étatiques et municipales sont dépassées. Leur plan de développement et planification urbaine tombent ainsi en désuétude très rapidement devant la spontanéité des installations humaines et leur ampleur. C'est ainsi que les villes de Lagos, Abidjan, Dakar, Douala, Kinshasa, Yaoundé... présentent les mêmes caractéristiques à savoir des quartiers non lotis, non assainis, ne disposant

pas du minimum d'infrastructures (routes, structures de santé, écoles, eau courante etc....). Cette situation a favorisé dans ces quartiers précaires la promiscuité, l'exacerbation de la pauvreté, la persistance de maladies souvent infectieuses devenant endémiques (choléra, typhoïde, sida, tuberculose...). Cependant ce qui préoccupe le plus c'est la montée exponentielle de la violence, sa radicalisation, sa professionnalisation et son extension dans des zones jusque là épargnées comme les quartiers dits résidentiels (trafic de drogue, multiplication des gangs, mieux organisés et équipés). Par ailleurs les victimes se comptent désormais parmi les riches, expatriés, diplomates comme ce fut le cas à Yaoundé au cours de septembre 2007.

Pourtant les forces de sécurité des pays subsahariens en charge des villes ne sont pas restées inactives. Partout elles ont réagi tant bien que mal sans pouvoir éradiquer le phénomène. Cet échec mitigé s'explique en partie par les multiples difficultés rencontrées dans l'exécution de leur mission.

Les entraves à l'action des forces de sécurité portent essentiellement sur deux points : la modicité des moyens par rapport à l'ampleur de la tâche et le caractère non adapté des mesures. Les personnels commis à la surveillance des villes de Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Douala, Yaoundé, Ouagadougou, Niamey, Bangui, Cotonou, Monrovia, pour ne citer que celles là, sont insuffisants par rapport aux populations urbaines. Le ratio « policier/nombre habitants » et « gendarme/nombre habitants » est largement en deçà des normes internationales (exemple de Douala: 1 gendarme pour 5000 habitants) . Il en est de même pour les moyens matériels divers particulièrement ceux de la mobilité et des télécommunications. Ces handicaps ont inexorablement des conséquences négatives sur la

couverture et la surveillance des secteurs impartis aux unités de police et de gendarmerie. En effet le manque d'effectif et de moyens matériels ne permet pas d'assurer un rythme satisfaisant d'implantation des unités de police et de gendarmerie particulièrement dans les nouveaux quartiers.

Aux problèmes des effectifs et des matériels, s'ajoutent des facteurs rendant plus inefficaces les actions sécuritaires. Il s'agit principalement de la corruption de certains agents des forces de sécurité, leur collusion avec les délinquants, le déficit en formation, le manque de collaboration des populations et les insuffisances dans la recherche et l'exploitation des renseignements.

Enfin l'inadaptation des mesures de sécurité par rapport à l'insécurité des villes africaines est constatée par tous les observateurs. En effet les mesures appliquées jusqu'à ce jour sont exclusivement sécuritaires et ce, sur un phénomène dont les causes ressortent d'autres domaines comme l'économie, la démographie..., ce qui a conduit indubitablement à leur relative inefficacité.

Aussi une nouvelle approche s'impose aux gestionnaires des villes africaines subsahariennes afin de déterminer des mesures appropriées contre l'insécurité. Et cette approche ne peut qu'être globale.

## **II- LA SOLUTION A L'INSECURITE : UNE APPROCHE GLOBALE ET NON EXCLUSIVEMENT SECURITAIRE**

L'approche globale se fonde sur le principe que les impacts de l'urbanisation galopante, l'expansion des villes africaines subsahariennes touchant des domaines aussi divers que la sécurité, la santé, l'éducation, l'habitat, il est plus opportun

d'intégrer la sécurité dans un cadre global. Et cela nécessite l'implication de l'ensemble des secteurs de l'administration, agences publiques et ONG ainsi que la coordination de leurs actions.

Le préalable à l'implication de l'ensemble des acteurs publics sera une parfaite identification des problèmes, de leurs causes. C'est à partir de ce moment que les différents services de l'administration publique et municipale peuvent être requis pour la détermination des mesures appropriées. Chaque administration doit prendre en compte tous les problèmes qui relèvent de sa compétence et l'on doit s'assurer aussi qu'elle agit effectivement dans le bon sens.

La priorité doit être accordée dans ce cadre aux causes qui annihilent les efforts des forces de sécurité. Il s'agit essentiellement des mesures de lutte contre les habitats spontanés, irréguliers, le chômage, le taux d'échec scolaire élevé dans ces quartiers etc. Ainsi les rôles des ministères de l'urbanisme, de l'économie et des finances, de l'éducation s'avèrent être prépondérants dans tous les cas de figure. L'action du ministère de l'urbanisme permettra de restructurer, de réaménager les quartiers irréguliers et de prévenir la poursuite ailleurs de tels établissements humains ne respectant pas les normes urbanistiques. Cette dernière action faciliterait l'accès de ces quartiers aux forces de sécurité d'où une meilleure surveillance ; Quant aux ministères de l'économie et de l'éducation leurs interventions contre le chômage, l'analphabétisme et les échecs scolaires réduiraient le nombre de désœuvrés susceptibles de tomber dans la délinquance.

En effet il est observé que seule la mise en œuvre concomitante de

mesures sécuritaires et non sécuritaires peut à long terme inverser l'évolution actuelle de la situation sécuritaire dans les villes subsahariennes. L'augmentation des effectifs et des moyens hors de cette hypothèse demeure sans effet. Et cela nécessite une bonne coordination pour assurer le contrôle et la pérennité des actions. La coordination fait souvent défaut

dans les villes citées plus haut, c'est pourquoi la mise en place d'une structure de coordination s'avère nécessaire dans la lutte contre l'insécurité. Cette structure devrait être placée auprès d'une autorité transversale ayant une certaine ascendance sur les démembrements locaux de l'administration. Dans les pays subsahariens francophones

(Sénégal, Ca-meroun, Côte d'Ivoire etc...) où l'organisation administrative est presque identique, le préfet ou sous préfet chef de l'exécutif local pourrait assurer la coordination et le contrôle des actions définies pour éradiquer l'insécurité et ses cause multiples.

A ce niveau le bilan périodique des actions serait fait, les orientations utiles décidées. L'autorité administrative coordinatrice pourrait également veiller à l'utilisation efficace des moyens dégagés et apporter les appuis complémentaires aux administrations ayant la priorité du moment ; bref elle serait à même d'apprécier objectivement l'évolution des tâches de tout un chacun et de prendre opportunément les mesures qu'impose la situation.

## CONCLUSION

Ainsi il est constant que les forces de sécurité assurent aujourd'hui avec peine la sécurité des villes africaines au sud du Sahara dont elles ont la charge. Les crimes de sang, agressions et autres délits graves commis régulièrement sur les populations en attestent. Les stratégies essentiellement sécuritaires, jusque là appliquées, n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Aussi une nouvelle approche s'avère nécessaire pour sortir de l'impasse actuelle. Et il s'agit d'intégrer la sécurité dans le cadre global de l'action des administrations locales. La simultanéité et la coordination des actions des différents démembrements de l'administration rendront, en conséquence aux mesures sécuritaires toute leur efficacité.

La difficulté à assurer la sécurité des villes de l'Afrique subsaharienne pose en réalité le problème du fonctionnement des administrations subsahariennes et au-delà celui de ses Etats.



## Agents de la fonction publique, est le moment de rejoindre CBAO

Bénéficiez de nos offres  
spécialement conçues pour vous

le virement rapide des salaires et sans frais,  
des facilités de caisse pour vous permettre de gérer votre trésorerie,  
et des packs sur mesure, sans frais de tenue de compte.



Profitez des avantages  
du 1<sup>er</sup> réseau bancaire du Sénégal

plus de 80 agences sur tout le territoire,  
plus de 75 distributeurs automatiques ouverts 24h/24 et 7j/7  
et le guichet unique pour que votre compte vous suive partout au Sénégal

Site : [www.cbao.sn](http://www.cbao.sn)

Renseignements au 33 869 97 97



**CBAO**  
Groupe Altijariwafa bank

R T E N A I R E A V I E